

## ACCESS investit dans son développement

Développer la présence de ACESS sur le territoire, renforcer ses actions, fédérer un plus grand nombre d'adhérents : autant d'objectifs que se sont fixés les membres du conseil d'administration pour 2017.

La concrétisation de ces objectifs apportera aux adhérents de l'association plus de services, un réseau plus large, des échanges plus riches et une meilleure visibilité.

Pour toutes ces actions, pour un meilleur suivi de l'actualité locale, développer les relations avec les partenaires et entreprises, rechercher de nouveaux adhérents, l'ACCESS a besoin de développer ses ressources internes.

A cette fin, Pascale Géry, qui assure actuellement une permanence tous les mardis, intervient désormais pour l'association les jeudis également.

Cet investissement aujourd'hui nécessaire implique donc des coûts supplémentaires. C'est pourquoi, l'adhésion à l'ACCESS, de 144€ en 2016, passe à 180€ en 2017 (soit l'équivalent de 15€ par mois). Les entreprises qui le souhaitent peuvent régler cette adhésion en deux fois.

Nous vous rappelons que dans le cadre de notre partenariat avec le Medef 77, le coût de l'adhésion ACCESS, à hauteur de 144€, est déduit du coût de l'adhésion au Medef.

Cordialement

David Cartier, président

Christian Canard-Fleuter, trésorier